



Paris le 22 novembre 2019.

M. le président,

Pour débiter cette déclaration liminaire, nous souhaitons attirer votre attention sur l'histoire d'un «papy», évoquée récemment dans la presse. Ce Monsieur de 87 ans habite dans le Jura. Il n'a ni ordinateur ni téléphone portable et, n'ayant pas le permis de conduire, n'a pas non plus de voiture. Le Centre des Finances Publiques le plus proche de chez lui est distant de 35 kms. Alors qu'il souhaite régler son impôt local par chèque, il s'est vu retourner son règlement... et a été invité à se présenter dans un Centre des Finances Publiques pour « accéder à un ordinateur en libre service ». Face à ce triste exemple de déshumanisation de notre administration, c'est le maire de sa commune qui viendra essayer de régler cette situation kafkaïenne. D'un côté, un exemple de l'investissement remarquable des édiles auprès de leurs concitoyen-nes et «en même temps» le désengagement inacceptable de l'État.

Cette histoire n'est pas sans rappeler celle que vivent désormais de nombreuses et nombreux usager.es des finances publiques y compris à Paris où à cause de la mise en place de l'accueil personnalisé sur RDV, de nombreux usagers qui se sont déplacés sont « invités » à prendre un RDV qui s'ils sont chanceux pourra avoir lieu dans les 3 semaines.

C'est inacceptable et intolérable.

Nous siégeons donc de nouveau aujourd'hui en solidarité avec les usager.es, les papys et les mamies, les jeunes paumés ou sans emploi, les habitant.es des quartiers populaires, les précaires, les illétre.es du numérique, les illétre.es tout court... bref pour toutes et tous les oublié.es de notre administration.

Nous siégeons de nouveau aujourd'hui pour dénoncer vos projets catastrophiques.

Nous siégeons de nouveau aujourd'hui pour soutenir et accompagner les agentes et les agents de la DRFiP 75 qui sont ignoré.es voire méprisé.es, dont le sens et l'intérêt du travail est détruit ou en cours de destruction, dont les conditions de travail se dégradent au fur et à mesure que vous sabotez leur avenir, qui n'ont aucune marque de reconnaissance de leur investissement et à qui vous n'avez à offrir que du sang et des larmes,...

En siégeant nous prolongeons notre démarche syndicale d'information sur la réalité

de vos projets. Pour que les agent-es soient réellement informé-es alors que vous dites tout et son contraire, changez d'arbitrages sans information, pas même aux premier-es concerné-es.

Nous attendons simplement, et avec nous les agent.es de la DRFiP 75, que vous fassiez, enfin, œuvre d'une réelle transparence.

Transparence autour de la géographie revisitée et la démétropolisation de nos services mais également des agentes et agents. Vous n'êtes pas sans savoir qu'une fois encore notre ministre, Darmanin, le lendemain de la grève nationale de la DGFIP mais aussi de la Douane et de la CCRF, a twitté qu' *« à l'horizon 2022, ce sont près de 6000 agents de l'État qui seront déployés vers les territoires ruraux et péri-urbains »* L'objectif étant selon lui, de *« remettre des forces sur le terrain pour plus de présence et de proximité »*. Sur ces 6000 agentes et agents de l'État, M. Le président, 3020 seront issus de la DGFIP et 1500 de l'île-de-France. Combien de la DRFiP 75 ? Et où ?

Transparence aussi autour des futures suppressions d'emplois pour Paris.

Transparence enfin sur vos arbitrages concernant notre « immobilier ». Combien d'immeubles vendus ? Combien de déménagements de services prévus ? Quand ? Les quels et où ?

Assez de mépris, M. le président ! Les agentes et agents de la DRFiP 75 ont le droit de savoir !

Concernant l'ordre du jour de ce CTL :

Sur le bilan de la campagne d'entretien professionnel 2019 :

Comme vous le savez **Solidaires Finances Publiques** n'a eu de cesse de dénoncer l'entretien professionnel instauré par le décret du 28 juillet 2010. Il est nécessaire de rappeler que l'évaluation individuelle n'entre pas dans les valeurs du service public : un dispositif de nature contractuelle est par définition contraire à la neutralité à laquelle sont astreints les fonctionnaires, contraire à l'égalité des citoyens devant l'application de la législation et à un déroulement statutaire des actes de gestion. Pour autant, le gouvernement, à travers sa transformation de la fonction publique, fait de l'évaluation professionnelle la pierre angulaire de la carrière des agentes et agents. Elle déterminera la rémunération, les promotions mais aussi la mobilité. Ce positionnement illustre sa volonté de destruction du statut de la fonction publique.

Pour Solidaires Finances Publiques, l'entretien professionnel est un dialogue tronqué qui ne parle pas du travail réel et de l'organisation du travail. De plus, désormais le profil croix devient l'arme absolue de la pression managériale, c'est plus que jamais l'arbitraire qui trouve sa place dans l'évaluation individuelle.

En étudiant attentivement les documents que vous nous avez transmis, nous ne pouvons que constater que l'objectif de la Direction Générale d'amoindrir les droits des agentes et agents dont celui de la défense est atteint au vu de la chute vertigineuse

de recours de la part des agentes et agents de Paris tous grades confondus. Nous ne sommes malheureusement pas étonnés au vu de l'usine à gaz mise en place.

Il est malheureusement difficile de tirer des conclusions sur un panel aussi réduit de recours tant au niveau hiérarchique que des recours devant les CAPL. Certains éléments importants et nous le savons bien dans cette période de CAP de listes d'aptitude, ne sont pas traités. Il en est ainsi de la rubrique sur l'aptitude au cadre supérieur pour les agent.es de catégorie C et B. De plus d'autres rubriques tel que le tableau synoptique ne font l'objet d'aucune analyse, Nous reviendrons bien évidemment sur tous ces sujets.

Sur la fiche sur la vigilance et la prévention des actes terroristes :

Ce sujet est bien évidemment d'importance et doit être manié avec précautions.

En lisant vos documents, l'objectif de ce point à l'ordre du jour est de permettre aux agentes et agents de Paris de s'approprier les bons réflexes face notamment à deux situations : le colis suspect et le déclenchement de l'alerte en cas de situation urgente.

Mais comment pourraient-ils/elles acquérir les bons réflexes sans aucune formation ?

En lisant simplement les fiches ? Nous n'y croyons guère.

Rien n'est indiqué sur comment les chef.fes de services destinataires de ces deux fiches vont « présenter cette documentation à leurs collaborateurs ».

Par ailleurs, vous nous apprenez dans ces documents que 3 réunions sur ce thème ont eu lieu à la DRFIP 75 . Pourquoi les représentant.es du CHSCT n'ont pas été convié à ces réunions, ces réflexions concernant la sécurité des personnels et des usager.es?

Sur la fiche concernant les aménagements des horaires d'ouverture au public des SDE parisiens

Ce CTL se réunit en deuxième convocation ce jour, vendredi 22 novembre. La première convocation était prévue le 12 novembre 2019 soit 1 semaine après la mise en place de cet aménagement horaires .

Certes nous avons reçu un mail nous informant de votre décision. Mais vous n'êtes pas sans savoir qu'une information par mail n'est pas une consultation du Comité Technique Local et concernant les aménagements horaires d'ouverture au public le CTL doit donner son avis et pas seulement être informé.

Une fois encore vous vous moquez des élu.es , des représentant.es du personnel.

Une fois encore , vous décidez sans consulter les premières et premiers concernés.

Une fois encore vous vous moquez de la détérioration des conditions de travail de nos collègues des SDE.

Une fois encore vous n'avez aucune analyse et vous ne tirez aucun bilan complet de la décision prise l'année dernière et des conséquences désastreuses pour les collègues.

Et après, M. le président vous osez dire que vous ne méprisez pas les personnels !

Sur la fiche concernant l'accueil physique dans les sites de la DRFIP

Nous remercions la direction d'avoir accepté cet ajout à l'ordre du jour de ce CTL suite à la demande de Solidaires Finances Publiques.

Alors pourquoi avoir demandé ce point ? Comme vous le savez, Solidaires Finances Publiques est très attaché à notre mission de service public. Mission qui consiste

entre autre à accueillir, répondre et aider l'ensemble des usager.es. Et force est de constater qu'aujourd'hui l'accueil physique est mis à mal tant au niveau national qu'à Paris. Après avoir voulu « professionnaliser » l'accueil, la Direction Générale change de cap. Désormais le principal objectif est de « désintoxiquer les usager.es de nos accueils » au mépris du service public, au mépris des conséquences pour les usager.es mais aussi des agentes et agents des finances publiques. la mise en place à marche forcée de l'accueil personnalisé sur RDV sur nos sites détériorent au quotidien les conditions de travail des collègues et surcharge dans les faits leur travail. Sans oublier qu'ici ou là, il divise les collègues entre eux et les mésententes se développent.

Quand à l'usager, vos statistiques montrent clairement que nous sommes loin très loin du « zéro usager » dans nos services.

Nos élu.es et nos expert.es interviendront plus précisément au cours de ce CTL et nous espérons que notre décision de continuer à siéger pour les agentes et agents ainsi que pour les usagers sera utile. Nous vous demandons donc d'éviter la langue de bois ou le mépris !

Merci.